

NIVEAU 2

PA20
PLONGEUR AUTONOME À 20M

PE40
PLONGEUR ENCADRÉ À 40M

COMPÉTENCES
SPÉCIFIQUES - PA20

COMPÉTENCES
COMMUNES

COMPÉTENCES
SPÉCIFIQUES - PE40

Être attentif
au matériel
de ses équipiers

S'équiper
et se mettre à l'eau

Se ventiler
et s'équilibrer

Évoluer en
autonomie

S'immerger
se propulser
se ventiler

Communiquer
avec le GP

Planifier la plongée
en fonction des
consignes du DP

Respecter le milieu
et l'environnement

Retourner
en surface

Intervenir et porter
assistance à un
plongeur en difficulté

Intervenir en relai
sur un équipier en
difficulté